



## Processus de Rabat

Dialogue Euro-Africain sur la  
Migration et le Développement

# Processus de Rabat Réunion des fonctionnaires de haut niveau

Document  
final

29-30 janvier 2025  
Hôtel Porto Palacio  
Porto, Portugal



REPÚBLICA  
PORTUGUESA



AGÊNCIA PARA A  
INTEGRAÇÃO  
MIGRAÇÕES E ASILO



Sous la co-présidence du Portugal et du Nigeria

Projet financé par l'Union européenne



Projet mis en œuvre par l'ICMPD



Dans le cadre du programme de soutien au Dialogue euro-africain sur la migration et la mobilité (MMD)

## Introduction

### Réunion des fonctionnaires de haut niveau (SOM)

- Co-présidée par le Portugal et le Nigeria.
- Cela marque la troisième Réunion des fonctionnaires de haut niveau du Processus de Rabat tenue dans le cadre du Plan d'Action de Cadix 2023-2027. Depuis février 2024, le Portugal a présidé le Dialogue en coopération étroite avec les membres du Comité de Pilotage et le soutien du Secrétariat du Processus de Rabat, mis en œuvre par le Centre International pour le Développement des Politiques Migratoires (ICMPD) et financé par l'Union européenne dans le cadre du Programme de Soutien au Dialogue euro-africain sur la migration et la mobilité.
- La réunion a attiré une audience diverse de 107 participants, y compris de 45 pays européens et africains, et issus d'organisations internationales et régionales.

### Objectifs de la réunion

- Présenter les derniers développements liés à la migration dans la région du Processus de Rabat ;
- Examiner la mise en œuvre du Plan d'Action de Cadix sous la présidence portugaise ;
- Assurer la passation de la présidence du Dialogue au Nigeria, membre africain du Comité de pilotage ;
- Echanger sur le programme de la présidence nigériane pour 2025.

Ce document offre un résumé **des présentations et des contributions** réalisées dans le cadre des quatre sessions de la Réunion des fonctionnaires de haut niveau.

## 1) Cérémonie d'ouverture de haut niveau

La **cérémonie d'ouverture de haut niveau**, présidée par M. Pedro Gaspar, Président du Bureau de l'Agence pour l'intégration, la migration et l'asile (AIMA), s'est déroulée en présence de Sedef Dearing, Directrice Générale Adjointe, Centre International pour le Développement des Politiques Migratoires (ICMPD), Jonas Hemou, Ambassadeur et Représentant permanent, Représentation permanente de la CEDEAO à Bruxelles, Alexandra Sa Carvalho, Responsable adjointe de l'Unité Affaires Internationales, Direction générale pour la migration et les affaires intérieures (DG HOME), Commission européenne, S.E. Prof. Nentawe G. Yilwatda, Ministre, Ministère des Affaires humanitaires et de la réduction de la pauvreté du Nigeria, et S.E. Rui Armindo Freitas, Vice-Ministre auprès du Ministre de la Présidence du Conseil des Ministres.

Les représentants de haut niveau ont souligné le moment charnière en matière de gouvernance migratoire mondiale, insistant sur le rôle central de dialogues comme le Processus de Rabat dans la promotion de responsabilités partagées et d'efforts collaboratifs pour faire face à des défis communs.

En Afrique de l'Ouest et Centrale, des crises actuelles et émergentes continuent de façonner les tendances et flux migratoires. Les conflits, la pauvreté et l'insécurité demeurent d'importants moteurs, tandis que de nouveaux défis, tels que les catastrophes climatiques, intensifient encore les tendances de mobilité. Dans ce contexte, une collaboration inclusive et soutenue entre l'Europe et l'Afrique est cruciale pour faciliter des synergies, approfondir les partenariats, et avancer les intérêts et objectifs mutuels. Avec le nouveau Pacte européen sur la migration et l'asile, les partenariats avec l'Afrique sont devenus centraux pour les politiques européennes visant à pouvoir des migrations sûres, ordonnées et régulières.

Tous les fonctionnaires de haut niveau ont réaffirmé leur engagement en faveur de cadres internationaux existants tels que le Pacte mondial pour les migrations et le Plan d'Action de Cadix, qui sert de boussole stratégique au Dialogue. Ils ont notamment souligné l'importance de maintenir un équilibre à la fois stratégique et thématique, de répondre à une large série de problématiques telles que la lutte contre la traite des êtres humains et le trafic des migrants, la promotion de la réintégration durable, le développement de voies légales de migration, et l'exploitation des effets positifs de la migration pour le développement, toutes alignées avec les priorités européennes et africaines.

Les représentants de haut niveau ont tous reconnu le dévouement et le rôle de leader du Portugal dans le cadre du Dialogue, qui a contribué à avancer la mise en œuvre du Plan d'Action de Cadix. Le Nigeria assumera la présidence du Dialogue en 2025, engagé à bâtir sur les résultats de ses prédécesseurs et à promouvoir une approche inclusive et humaine de la gouvernance des migrations.

## 2) Derniers développements relatifs à la migration dans la région du Processus de Rabat

Durant cette session, les quatre organisations internationales avec statut d'observateurs permanents du Dialogue ont partagé des éléments de contexte, des statistiques récentes, des études et des perspectives sur les derniers développements migratoires, particulièrement le long des routes migratoires connectant l'Afrique du Nord, de l'Ouest et Centrale à l'Europe<sup>1</sup>.

### ***Flux migratoires et migration mixte en Afrique de l'Ouest et Centrale – Perspectives de l'Organisation internationale pour les Migrations (OIM)***

Cette présentation a mis en avant des données migratoires récentes, en s'appuyant sur le Rapport « [Etat de la Migration dans le Monde 2024](#) », ainsi que sur des analyses régionales menées dans la région du Processus de Rabat.

La migration est un phénomène qui ne concerne qu'une minorité de la population mondiale. Seule 3,6% de la population est classifiée comme « migrants internationaux », et la grande majorité est constituée de migrants réguliers. Néanmoins, le déplacement forcé augmente, et des changements géopolitiques, environnementaux et technique ont de plus en plus affecté les tendances de mobilité à l'échelle mondiale.

Le profil des voyageurs, en fonction de l'âge, du statut conjugal, du niveau d'éducation et du statut professionnel varie grandement en fonction de la destination souhaitée du migrant. En Afrique de l'Ouest et Centrale plus particulièrement, la migration est majoritairement intrarégionale, avec près de 9.8 millions de migrants résidant dans la région, principalement en Côte d'Ivoire et au Nigeria. Les données montrent que les migrants voyagent majoritairement pour des raisons économiques et répondent à des opportunités professionnelles, particulièrement lorsqu'ils se déplacent vers un pays d'Afrique de l'Ouest et Centrale.

Bien que les facteurs économiques demeurent prévalents, des recherches de l'OIM soulignent la diversité des moteurs de la migration. Des études récentes menées auprès de migrants au Burkina Faso, au Niger, au Mali et en République centrafricaine soulignent l'influence croissante des facteurs liés au climat – tels que les sécheresses et les inondations – dans la décision de migrer. Ces défis environnementaux ne contribuent pas qu'à la migration internationale, mais génère aussi d'importants mouvements de déplacés internes dans la région, avec plus de 717,000 personnes concernées en juin 2024. Par ailleurs, 8,1 millions de personnes sont aussi déplacés internes en raison de conflits armés. Globalement, une série de crises se chevauchent et continuent d'impacter l'Afrique de l'Ouest et Centrale, et à entraîner des déplacements internes et internationaux.

En ce qui concerne la migration vers l'Europe, les départs ont dans l'ensemble diminués, même si la route atlantique ouest-africaine a vu une augmentation notable des départs en 2024 (+17%). Les destinations principales incluent l'Espagne et les îles Canaries pour la route atlantique ouest-africaine et la route de la Méditerranée occidentale, l'Italie pour la route en Méditerranée centrale, et la Grèce pour la route de la Méditerranée orientale. Une tendance similaire est observable concernant les migrants disparus, avec une diminution dans l'ensemble du nombre de migrants déclarés morts ou disparus en mer dans la région, mais une augmentation le long de la route atlantique ouest-africaine.

En résumé, les données récentes confirment des tendances durables, telles que la prévalence de la migration intrarégionale en Afrique de l'Ouest et Centrale. Elles révèlent aussi des tendances émergentes, y compris la complexification et la diversification des routes migratoires, particulièrement, mais pas uniquement vers l'Europe.

---

<sup>1</sup> Voir présentations : [www.rabat-process.org/fr/activites/reunions-politiques/a-venir-reunion-des-fonctionnaires-de-haut-niveau](http://www.rabat-process.org/fr/activites/reunions-politiques/a-venir-reunion-des-fonctionnaires-de-haut-niveau)

## **Déplacement global en Afrique - Perspectives du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR)**

Le HCR a souligné les récentes tendances en matière de déplacement global en Afrique, influencées par une série de crises telles que des conflits, la pauvreté, le climat et les changements environnementaux, et les violations des droits de l'homme. Il s'est particulièrement concentré sur la région du Sahel, sujette à une nouvelle vague de conflits, et sur l'Est et la Corne de l'Afrique, où des sécheresses et des inondations ont aussi contribué à renforcer les crises existantes.

La région du Processus de Rabat connaît des niveaux records de déplacement forcé, avec 90% de personnes déplacées en Afrique se déplaçant en Afrique de l'Ouest et Centrale. Les pays situés le long de la route de la Méditerranée centrale accueillent environ huit fois plus de réfugiés et de demandeurs d'asile que l'Europe. Dans ce contexte, les personnes en déplacement font face à de nombreux obstacles, tels que la discrimination, l'exclusion ou la pauvreté, et la région demeure une zone de trafic et de traite. Bien que moins nombreux, les femmes et les enfants sont particulièrement à risque.

Ces dernières années, le changement climatique est devenu un multiplicateur de risques, affectant de manière disproportionnée les populations vulnérables en aggravant les effets des conflits ou en restreignant l'accès aux services de base tels que l'éducation, l'eau, la nourriture, les services de santé ou l'emploi. Les pays du Sahel sont particulièrement touchés. Cette situation nécessite une évaluation complète des risques afin d'élaborer des solutions durables adaptées aux diverses situations le long des routes migratoires.

Dans cette perspective, le HCR a souligné l'importance d'adopter une **approche basée sur les routes** pour renforcer la protection des réfugiés dans le contexte des migrations mixtes. Cette approche vise à établir des partenariats, à renforcer les systèmes d'asile et à identifier les services disponibles et les risques le long des routes migratoires. En adoptant une approche globale, les États peuvent élaborer conjointement des réponses adaptées et réduire les dangers associés aux longs trajets migratoires. Dans ce cadre, le processus de Rabat est une plateforme utile qui favorise la collaboration régionale et offre un espace pour répondre aux mouvements inter et intrarégionaux. Les principaux efforts et les initiatives en cours visant à renforcer cette approche basée sur les routes ont été présentés, tels qu'une cartographie des services existants, des ateliers visant à soutenir le renforcement des systèmes d'asile locaux ou la création de centres polyvalents dans des lieux clés.

Les principales recommandations pour faire face à la crise des déplacements dans la région du processus de Rabat sont les suivantes :

- Répondre aux causes profondes de la migration irrégulière et du déplacement forcé, avec une attention particulière portée aux effets multiplicateurs du changement climatique ;
- Améliorer la collecte de données et les réponses fondées sur des données probantes ;
- Compléter l'aide humanitaire avec du financement pour le développement afin d'adresser les moteurs principaux de la migration ;
- Renouveler l'attention portée à l'attention de groupes vulnérables spécifiques, y compris les mineurs non accompagnés, les femmes et les victimes de violences basées sur le genre ;
- L'inclusion des réfugiés, y compris en assurant des voies complémentaires sûres et légales pour les réfugiés, et à travers la mise en place de centres de soutien polyvalents le long des routes, en collaboration avec des parties prenantes diverses telles que l'OIM et les autorités locales.

## **Trafic de migrants et traite d'êtres humains dans la région du processus de Rabat - Perspectives de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC)**

L'ONUDC a présenté les résultats de son [Rapport Mondial 2024 sur la traite des êtres humains](#), avec une attention spéciale portée au chapitre

Depuis 2022, la détection des cas de traite a augmenté, à la suite d'une diminution importante lors de la pandémie de Covid-19 en 2020. Parmi les cas détectés, le nombre d'enfants victimes a augmenté, particulièrement chez les jeunes filles en Afrique du Nord et au Moyen Orient. Par ailleurs, un nombre plus important de victimes a été identifié en Afrique sub-saharienne.

Parmi les cas détectés, 42% des victimes ont été trafiquées à des fins de travail forcé, et 36% pour des motifs d'exploitation sexuelle. Néanmoins, cette part n'est pas reflétée dans les condamnations criminelles pour des cas de traite à l'échelle mondiale : seule 17% des condamnations étaient liées au travail forcé, et une large majorité (72%) concernait des cas d'exploitation sexuelle. Une tendance notable est également la complexité accrue des routes de traite à l'échelle internationale. Alors que la plupart des victimes sont trafiquées à l'intérieur de frontières nationales, le trafic transfrontalier a été identifié majoritairement en Europe occidentale et du Sud, et au Moyen Orient.

Le rapport présente également de nouvelles données pour l'Afrique, collectées grâce à des efforts conjoints entre l'Union africaine, la CEDEAO, le ONUPD, et l'OIM, qui enrichissent la compréhension globale de la traite au sein, vers et depuis le continent. Les résultats principaux mettent en avant la diversité des trafiquants, qui vont de petits opérateurs et de trafiquants opportunistes jusqu'à des groupes organisés en lien avec les passeurs qui trafiquent des migrants en route vers l'Europe. Si la réponse criminelle est en hausse, elle demeure limitée comparée à d'autres régions et se concentrent majoritairement sur de petits opérateurs plutôt que sur les groupes criminels organisés.

L'ONUDC a également présenté les dernières tendances en matière de trafic de migrants en Afrique, à partir de recherches approfondies menées par l'Observatoire sur le Trafic des Migrants, y compris à travers des enquêtes auprès de migrants, des entretiens avec des informateurs, des migrants et des passeurs.

Les résultats principaux sont les suivants :

- Les profils des passeurs sont variés, allant d'individus de bas niveau à des groupes extrêmement organisés.
- La traite se nourrit de la corruption, de l'insécurité, de l'impunité et de l'absence d'alternatives de migration légale.
- Les groupes criminels, les milices et les terroristes ne sont pas directement impliqués, mais profitent indirectement du trafic en contrôlant l'accès aux territoires que traversent les passeurs.
- Le trafic répond à la demande : le premier contact est souvent établi par les migrants. Dans 86% des cas, les migrants ont soit rencontré le passeur par des amis ou des membres de leur famille ou l'ont contacté directement.
- Quand des mesures telles que l'entrée sans visa et la protection temporaire pour les réfugiés sont mises en place, par exemple pour les réfugiés ukrainiens, le trafic diminue significativement. Ces résultats mettent en avant des réponses politiques efficaces et des leçons apprises dans la lutte globale contre le trafic des migrants.

Dans la Méditerranée centrale et occidentale, on estime qu'entre 175 000 et 228 000 personnes ont été trafiquées en 2023, générant un profit global chiffré entre 290 millions et 370 millions de dollars. Malgré la prévalence du trafic, les réponses restent limitées par rapport à la traite des êtres humains. Améliorer la coordination entre les pays impliqués et augmenter les poursuites sont des priorités importantes, mises en avant par de nombreuses parties prenantes, y compris les pays partenaires et les organisations régionales en Europe et en Afrique.

### ***Conséquences humanitaires des migrations déclenchées par les conflits armés et les chocs climatiques - Perspectives du Comité international de la Croix-Rouge (CICR)***

Le CICR a adopté une perspective humanitaire et a permis à l'audience de mieux comprendre les interactions complexes entre les conflits armés, les risques associés au climat et la mobilité.

Les conflits armés et le changement climatique ont un effet cumulatif sur la vulnérabilité des individus et communautés affectés. Des catastrophes climatiques, telles que les sécheresses et les inondations, peuvent détériorer des situations économiques déjà fragilisées par des conflits, et limiter l'accès à des services essentiels comme la nourriture et l'eau. A l'inverse, les conflits armés peuvent affaiblir la résilience et entraver les efforts de long terme d'adaptation au changement climatique. Enfin, le changement climatique est aussi source de conflit, particulièrement concernant des ressources limitées.

La mobilité est une stratégie centrale pour les communautés affectées devant répondre à l'impact cumulatif du changement climatique et du conflit. Dans les zones de conflit, les catastrophes climatiques sont plus susceptibles

d'entraîner des déplacements en raison d'institutions et de mécanismes de réponses plus faibles. Néanmoins, et contrairement aux idées reçues, il n'y a pas de lien direct entre le changement climatique et des mouvements de masse entre des frontières internationales. Les communautés affectées se déplacent normalement au sein du pays ou de la région. Par ailleurs, la mobilité est souvent limitée lors de conflits armés ou de chocs climatiques par des facteurs tels que l'insécurité, des restrictions de mouvement liées au conflit, ou des politiques migratoires restrictives. Dans cette perspective, la mobilité peut conduire à de nouveaux facteurs de risque, ajoutant encore aux effets humanitaires des guerres, du changement climatique, et du déplacement forcé.

Afin de répondre à ces défis interconnectés, certaines recommandations peuvent être formulées :

- Améliorer les efforts pour faire face au changement climatique, soutenir les communautés dans leur adaptation au changement climatique, et intégrer des considérations liées au climat et à la mobilité dans les réponses au conflit armé ;
- Respecter les obligations légales relevant de la mobilité humaine dans le contexte d'un conflit armé et du changement climatique ;
- Anticiper les risques et renforcer la résilience, renforcer l'accès à des services résistants aux aléas et s'assurer que les personnes développent des abris et des modes de vies résilients, et soient informés des risques et des voies d'adaptation ;
- Mobiliser pour améliorer l'action et la finance climatiques, pour assurer que l'action climatique atteigne les endroits en crise et pour faciliter un plus grand équilibre entre les efforts de mitigation et d'adaptation.

### 3) Bilan de l'année 2024

Durant cette session, les pays ayant co-organisé une activité en 2024 sont revenus sur les résultats principaux de l'année et les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Plan d'Action de Cadix, à travers les cinq domaines prioritaires. En 2024, 11 actions réparties sur trois domaines thématiques ont été traitées, avec une attention particulière portée à la migration de travail, la promotion des effets positifs de la migration pour le développement, et l'amélioration de la protection des migrants.

Une étape clé a été le lancement du [Réseau des Points Focaux pour les Migrants Disparus](#), organisé par le CICR, la Gambie et la Suisse et avec le soutien du Secrétariat du Processus de Rabat. Ce réseau marque la mise en œuvre concrète d'une recommandation formulée dans le cadre d'une réunion thématique et incarne le fait que les résultats des dialogues puissent être traduits en pratique.

Les synergies avec le Processus de Khartoum ont également été renforcées grâce à l'organisation d'une [Réunion conjointe de Haut Niveau](#) co-présidée par les présidences des deux Dialogues, le Portugal et l'Égypte. L'initiative de cette réunion a été accueillie en tant qu'outil de promotion du dialogue régional en matière de défis partagés. Dans ce contexte, 7 conclusions politiques et 31 recommandations ont été développées pour renforcer la coopération UE-Afrique en matière de voies innovantes de mobilité du travail.

En 2024, le Processus de Rabat a introduit des produits de visibilité innovants. Lors de cette session, une [vidéo temps forts](#) a été projetée, mettant en avant l'engagement de la présidence portugaise et la coopération active des pays partenaires pour faire avancer le Dialogue.

#### ***Vue d'ensemble des activités dans le cadre du Plan d'Action de Cadix, sous la présidence portugaise***

***Domaine 1 : Bénéfices de la migration pour le développement et répondre aux causes profondes de la migration irrégulière et du déplacement forcé.***

#### **Réunion thématique sur [l'entrepreneuriat et l'engagement avec la diaspora.](#)**

En mai 2024, le **Portugal** et le **Sénégal**, avec le soutien du **Nigeria** - pays de référence pour le domaine 1 du Plan d'Action de Cadix - ont co-présidé une réunion thématique sur l'entrepreneuriat et l'engagement avec la diaspora. L'événement a souligné le rôle des diasporas dans le développement, mettant en lumière l'importance de l'entrepreneuriat de la diaspora dans la création d'emploi, l'innovation et le développement des compétences en Europe et en Afrique.

Reconnaissant le rôle clé des organisations de la diaspora en tant que ponts entre les communautés issues de la diaspora et les parties prenantes telles que les gouvernements et les entreprises, un événement parallèle a été organisé avec 10 organisations de la diaspora. Ce format a permis des discussions dynamiques et a mis en avant le rôle d'initiatives innovantes qui renforcent l'engagement avec la diaspora dans les pays du Processus de Rabat.

Au cours de cette session de bilan, le Sénégal a complété les principaux faits saillants en présentant plusieurs initiatives clés pilotées par le Secrétariat d'État aux Sénégalais de l'extérieur. Notamment, l'instauration d'une Journée nationale de la diaspora approuvée par le Président de la République et qui devrait être célébrée en décembre 2025. En outre, l'initiative « Dieurigne sa Reew », qui signifie « Servir son pays », est mise en œuvre pour encourager les membres de la diaspora à contribuer volontairement au développement de la communauté dans leur pays d'origine. Par ailleurs, des efforts sont en cours pour créer une banque pour les Sénégalais résidant à l'étranger, dont les détails seront communiqués dans les mois à venir.

Le Nigeria a ajouté qu'une culture qui valorise les contributions des diasporas devrait être défendue, et que des stratégies devraient être développées pour aligner leur expertise avec les priorités nationales. Les universités, le monde académique et les plateformes technologiques jouent un rôle crucial dans l'identification et l'adéquation des compétences. La réunion a également souligné qu'un engagement efficace avec la diaspora demande des efforts coordonnés et stratégiques. Le Nigeria a mis en avant des initiatives mises en œuvre à travers la Commission des Nigériens de la Diaspora (NiDCom) tels que le projet « Accès à la propriété pour la diaspora » et l'adoption de la Politique Nationale de la Diaspora, qui sont des preuves claires de l'engagement du pays à tirer profit des contributions de la diaspora pour l'entrepreneuriat, l'innovation, et le développement durable.

## **Domaine 2 : Migration régulière et mobilité**

### **Réunion thématique sur les Programmes de mobilité comme moteur de changement**

En juin 2024, le **Cabo Verde** a accueilli une réunion thématique sur les programmes de mobilité comme moteurs de changement, co-présidée avec le **Portugal**. En s'appuyant sur des discussions passées ayant mis en avant le besoin de programmes de migration de travail mutuellement bénéfiques, la réunion s'est concentrée sur l'expansion de la mobilité des compétences, tout en explorant des voies de migration existantes.

Des sessions en petits groupes ont permis aux participants d'avoir un aperçu des initiatives en cours visant à renforcer la migration de la main-d'œuvre. Le Ghana et l'Allemagne ont partagé leurs expériences en matière de reconnaissance des compétences, tandis que les représentants du secteur privé ont exposé des stratégies visant à mieux impliquer les employeurs dans les programmes de mobilité. Les discussions ont également mis en évidence l'importance des campagnes de sensibilisation visant à informer les migrants sur les voies d'accès disponibles. L'OIM a présenté le projet « Migrants comme messagers », et l'Espagne a partagé les principaux enseignements de la campagne MigraSafe Africa, destinée à plusieurs pays d'Afrique du Nord et de l'Ouest, dont le Sénégal, la Tunisie, le Maroc et le Ghana. En outre, l'intégration des migrants dans les pays de destination a été reconnue comme essentielle pour maximiser les avantages des programmes de mobilité en termes de développement.

Pendant les discussions de groupe, les participants ont formulé 30 recommandations. Une visite de terrain à l'Université du Cabo Verde a souligné à nouveau l'importance de la collecte des données et du partage d'informations, et a démontré le rôle de l'Observatoire des Migrations du Cabo Verde, mis en place dans le cadre du Projet Coop4Int. L'Observatoire vise à renforcer la collecte des données et l'analyse pour informer la mise en œuvre des politiques publiques. La visite a mis en lumière la valeur des connaissances scientifiques sur la migration et les défis liés à la production, la collecte et l'analyse des données. Des données fiables sont cruciales pour élaborer des programmes de mobilité du travail efficaces qui identifient les lacunes, répondent aux besoins du marché, et cartographient les compétences disponibles et demandées.

### **Réunion conjointe de haut niveau sur les voies innovantes pour la mobilité des compétences**

Le **Portugal** et l'**Égypte**, qui préside actuellement le Processus de Khartoum, ont organisé une réunion conjointe de haut niveau entre les deux Dialogues afin de discuter des voies innovantes pour la mobilité des compétences. Avec les pays partenaires, les deux coprésidents ont mis en avant les stratégies visant à renforcer la coopération

entre l'UE et l'Afrique en matière d'immigration légale et ont identifié les besoins, les priorités, les défis et les opportunités en matière de migration de la main-d'œuvre et de développement des compétences afin de mieux soutenir l'élaboration des politiques publiques.

Les pays partenaires ont reconnu les avantages potentiels des partenariats de mobilité pour le développement dans les pays d'origine et de destination, tout en soulignant la nécessité d'une approche équilibrée qui réponde aux pénuries de main-d'œuvre en Europe tout en réduisant le chômage et en soutenant le développement et la rétention des talents en Afrique. Les programmes de migration circulaire ont été présentés comme une bonne pratique, ainsi que des outils innovants pour l'adéquation des compétences aux niveaux régional et interrégional. Enfin, les participants ont insisté sur l'importance d'intégrer les dispositions relatives à la protection des travailleurs dans les accords de mobilité et sur la nécessité de favoriser leur intégration dans les sociétés d'accueil.

La réunion a également contribué à renforcer les synergies entre les processus de Khartoum et de Rabat. Une coopération renforcée entre les deux dialogues est essentielle pour relever les défis communs et tirer parti des possibilités d'apprentissage à l'échelle mondiale et continentale avec une diversité de parties prenantes d'Europe et d'Afrique.

### **Domaine 3 : Protection et asile**

#### **Réseau des Points Focaux Nationaux pour les Migrants Disparus**

La disparition de milliers de migrants le long des routes migratoires en Afrique et en Europe reste une préoccupation majeure. Le sort incertain de ces migrants est souvent aggravé par l'absence de mécanismes adéquats d'identification, de recherche et de coopération transfrontalière. Le [Réseau des Points Focaux Nationaux pour les migrants disparus](#) joue un rôle essentiel dans la résolution de ce problème, en offrant une plateforme de coopération pour protéger les droits de l'homme des migrants disparus, aider leurs familles à retrouver leurs proches et renforcer l'harmonisation des politiques en Europe et en Afrique.

Au cours de cette session, la **Gambie** a mis en évidence les principaux facteurs démographiques et économiques influant les migrations, notant que plus de 60% de sa population a moins de 25 ans et que les niveaux élevés de chômage des jeunes poussent beaucoup d'entre eux à chercher des opportunités à l'étranger. Le pays est confronté à d'importants défis en matière de migration, en particulier le long de routes dangereuses telles que la Méditerranée centrale et occidentale, où les conditions difficiles, l'exploitation et l'absence de mécanismes d'identification contribuent à la disparition des migrants. La Gambie a souligné la nécessité de renforcer la coopération internationale, notamment par le biais de plateformes telles que le Processus de Rabat, afin de résoudre les problèmes humanitaires liés aux disparitions de migrants.

Le **CICR** a réaffirmé son engagement à soutenir le Réseau, notant que 17 pays avaient nommé des points focaux. Le CICR a souligné les progrès accomplis lors des deux réunions en ligne 2024, en mettant l'accent sur des défis tels que l'absence de bases de données nationales centralisées, les difficultés liées à la collecte de données et les obstacles à une coopération internationale efficace. Le CICR a souligné les bonnes pratiques de pays comme la Grèce, Djibouti et le Sénégal, et a encouragé d'autres pays partenaires à reproduire ces efforts. Le CICR reste déterminé à aider le Réseau et les gouvernements nationaux à clarifier le sort des migrants disparus.

La **Suisse**, rappelant son engagement de longue date en faveur de la résolution de cette question, a reconnu les progrès accomplis dans la mise en place du Réseau et a salué la collaboration entre la Gambie, le CICR et d'autres partenaires. La Suisse a également reconnu le rôle essentiel des présidences espagnole, marocaine et portugaise du Dialogue dans l'avancement de cette question, avec des étapes clés telles que l'introduction de la question des migrants disparus dans le Plan d'action de Cadix en 2022 et la première Réunion Thématique sur le sujet en septembre 2023. Malgré les progrès accomplis, la Suisse a souligné la nécessité de poursuivre les améliorations opérationnelles, notamment en clarifiant les responsabilités nationales, en adoptant des cadres juridiques pour l'échange de données et en renforçant les canaux de communication. La Suisse a encouragé les pays méditerranéens à rejoindre le Réseau pour renforcer la coopération régionale et a souligné les contributions et le soutien de l'OIM et du HCR. En outre, la Suisse a noté que le Processus de Khartoum envisage d'adopter un point d'action sur les migrants disparus, afin de renforcer les efforts collectifs pour faire face à cette crise humanitaire.

Cette problématique sera à nouveau explorée en 2025, avec une réunion en ligne du Réseau prévue en mars 2025. Par ailleurs, une Réunion Thématique sera organisée en Gambie en juillet 2025, co-présidée par la Gambie et la Suisse et avec le soutien du CICR. Cette réunion améliorera la collaboration globale et approfondira la discussion sur les moyens de mieux clarifier le sort des migrants disparus.

### ***Point sur le Dialogue Euro-Africain sur la migration et la mobilité (MMD)***

#### ***Point sur le suivi du PACV***

Depuis l'adoption en 2015 du [Plan d'Action Conjoint de la Valette \(PACV\)](#), le Suivi du PACV a servi de plateforme de suivi pour les partenaires des Processus de Khartoum et de Rabat pour suivre de près la mise en œuvre du PACV, en collectant des données sur les projets et politiques mis en œuvre dans la région.

En s'appuyant sur les discussions de l'événement d'évaluation organisé en octobre 2024 à Lisbonne en marge de la Réunion des fonctionnaires de haut niveau des Processus de Khartoum et de Rabat, et à la suite d'une évaluation approfondie de 2024 et des décisions prises par les partenaires lors de l'événement, une **nouvelle base de données du PACV**, avec des améliorations importantes et des processus innovants, a été introduite. Cette mise à niveau a conduit au lancement d'un [nouveau site web](#) qui sert désormais de plaque tournante pour toute la coordination du suivi du PACV. Il regroupe des conseils techniques, des tableaux de bord améliorés, un outil de collecte de données simplifié et d'autres ressources - y compris une application personnalisée pour la navigation et le téléchargement de données tabulaires - et d'autres produits sont prévus dans un avenir proche.

La refonte comporte également des améliorations substantielles en matière de gestion de l'accès. En éliminant le besoin de mots de passe et de noms d'utilisateur personnalisés, le nouveau système élargit les capacités de collecte et de saisie des données parmi les agences partenaires, augmentant ainsi la portée et l'impact global des données. En outre, le **prochain cycle de collecte de données** devrait débuter en février 2025.

Des améliorations continues des outils sont prévues, ainsi que des efforts accrus en matière de partage des compétences et de l'expérience afin de faire progresser le suivi du PACV et la gestion plus large des connaissances sur la migration dans le contexte africain et européen. Les prochaines étapes comprennent la confirmation des points focaux pour la collecte des données et l'établissement d'une communauté de praticiens (COP) sur la gestion des connaissances. Ce nouveau système actualisé contribuera à favoriser l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes en matière de migration entre l'Afrique et l'Europe.

#### ***Point sur le mécanisme de subvention MMD***

En 2024, le **premier appel à candidatures du Mécanisme de subvention MMD** a été lancé. Ce mécanisme financé par l'UE vise à soutenir l'opérationnalisation des discussions politiques et des recommandations thématiques formulées dans le cadre des dialogues sur la migration et la mobilité.

Sur plus de 100 demandes reçues, 8 projets ont été présélectionnés pour un montant total d'environ 9 millions d'euros. Au total, 29 OSC seront soutenues par le mécanisme. Divers partenaires seront impliqués, allant des ONG aux organisations de la diaspora, en passant par les universités, les instituts de recherche et les entreprises sociales privées. La mise en œuvre devrait commencer en février-mars 2025 et les projets dureront jusqu'à 18 mois.

Le mécanisme soutiendra également la **coopération panafricaine et entre l'UA et l'UE**, par le biais de partenariats Sud-Sud et Nord-Sud. Les projets sont mis en œuvre dans 26 pays, et la couverture thématique s'étend à tous les piliers du PACV et aux domaines thématiques transversaux, tels que la mobilité induite par le climat, la migration et le genre, et la migration et la santé. Les objectifs clés incluent le renforcement de l'engagement de la diaspora, la promotion de la (ré)intégration durable des personnes déplacées, des réfugiés et des rapatriés, l'élaboration de campagnes d'information et de sensibilisation pour informer la jeunesse africaine sur la migration irrégulière et l'amélioration de la gouvernance et de la gestion des migrations en renforçant les capacités des parties prenantes dans les pays ciblés.

#### 4) Progrès dans la mise en œuvre du Plan d'Action de Cadix

Durant cette session, le Secrétariat du Processus de Rabat a évalué la mise en œuvre du [Plan d'Action de Cadix \(2023-2027\)](#). Cette évaluation assure que le Dialogue demeure pertinent et flexible. C'est aussi une opportunité précieuse de renouveler l'engagement politique de tous les partenaires en faveur des buts et priorités stratégiques du Dialogue, garantissant une collaboration active et l'implication continue de toutes les parties prenantes.

En 2023 et 2024, sous les présidences marocaine et portugaise, un large éventail d'activités a été organisé, dont 7 réunions thématiques, 2 réunions des fonctionnaires de haut niveau et 3 réunions du comité de pilotage. Les principaux points saillants incluent entre autres une participation élargie, avec la **diversification des parties prenantes impliquées** telles que les universités, les observatoires nationaux des migrations, les organisations de la société civile et le secteur privé. Plus particulièrement, les organisations de jeunesse et issues de la diaspora ont été activement impliquées, rappelant un engagement pris dans le cadre du Plan d'Action de Cadix.<sup>2</sup>

Le Secrétariat du Processus de Rabat s'est également attaché à renforcer la collaboration et la coopération avec les pays partenaires. Dans ce contexte, une **consultation en ligne** a été menée en décembre 2024 auprès des Points Focaux Nationaux pour rassembler des perspectives sur le Dialogue. Un total de 68% des pays partenaires ont répondu à l'enquête, fournissant au Secrétariat des perspectives utiles qui soutiendront son travail pour améliorer et adapter le Processus en fonction des besoins des pays partenaires.<sup>3</sup>

Durant la discussion, les pays ont insisté à nouveau sur la **pertinence du Plan d'Action de Cadix** en tant que cadre utile, fiable et équilibré qui facilite des partenariats globaux et mutuellement bénéfiques afin de répondre aux défis partagés dans le domaine migratoire. Ils ont réitéré l'importance de prendre en compte l'ensemble des domaines du Plan et ont présenté quelques-unes de leurs priorités principales, y compris la **poursuite des efforts en matière de migration de travail et de voies régulières ; la facilitation du retour et de la réintégration durables ; et assurer la protection des migrants.**

Par ailleurs, les pays partenaires ont discuté de comment promouvoir une meilleure collaboration dans le cadre du Processus de Rabat, et comment renforcer la mise en œuvre du Plan d'Action de Cadix dans les années à venir. Il a notamment été suggéré de **peaufiner les formats de réunion pour améliorer les discussions** et de **continuer à impliquer un panel plus large et diversifié de parties prenantes** pour assurer que le Dialogue demeure pertinent et efficace.

#### 5) Passation de la Présidence et présentation du programme du Nigeria pour 2025

Durant la session de clôture, le Portugal, représenté par S.E. Rui Armindo Freitas, Vice-Ministre auprès du Ministre de la Présidence du Conseil des Ministres, a officiellement passé la présidence du Dialogue au Nigeria, représenté par S.E. Prof. Nentawe G. Yilwatda, Ministre des Affaires humanitaires et de la réduction de la pauvreté. Ce dernier était accompagné par Tijjani Aliyu Ahmed, Commissaire fédéral de la Commission nationale pour les réfugiés, les migrants et les personnes déplacées (NCFRMI), qui a présenté les priorités du mandat du Nigeria en tant que président du Processus de Rabat.

Pendant leur présidence, le Nigeria aura à cœur de faciliter un **dialogue constructif** entre toutes les parties prenantes et afin de **renforcer le partenariat euro-africain existant**, dans le cadre du Plan d'Action de Cadix. Il priorisera aussi des approches impactantes, humaines et inclusives de la gouvernance migratoire, assurant des solutions tournées vers les résultats et des politiques innovantes. Le Nigeria met un accent important sur la **promotion et le renforcement de la coopération régionale**. Il inscrira ses actions dans les cadres globaux et régionaux existants, y compris le Pacte mondial pour les migrations et les Objectifs de Développement durable, et s'attachera particulièrement à faire progresser l'ODD 10, axé sur la facilitation de « mobilités ordonnées, sûres, régulières et responsables ».

<sup>2</sup> De plus amples informations sont disponibles dans l'[aperçu du PAC 2023-2024](#).

<sup>3</sup> Voir l'analyse détaillée de l'enquête partagée aux pays partenaires par le Secrétariat.

En lien avec le Plan d'Action de Cadix et les priorités nationales et régionales majeures, le Nigeria se concentrera sur le potentiel de la jeunesse et de l'innovation pour répondre aux défis émergents et aux opportunités liées à la migration (Domaine 1 du Plan), et sur l'expansion de voies régulières pour favoriser des opportunités de mobilité (Domaine 2). Le Nigeria priorisera également la promotion du respect de la dignité et des droits de l'homme de tous les migrants. Dans cette perspective, il s'est engagé à poursuivre les efforts engagés pour clarifier le sort des migrants disparus à travers le Réseau des Points Focaux Nationaux pour les Migrants Disparus, ainsi qu'à soutenir une Réunion Thématique sur ce sujet (Domaine 3), qui sera organisée à Banjul, co-présidée par la Suisse et la Gambie et soutenue par le CICR. Le Nigeria a finalement insisté sur l'importance d'améliorer la gestion des données migratoires, pour garantir des politiques migratoires fondées sur des données probantes et axées sur la valeur ajoutée. D'autres priorités additionnelles incluent la lutte contre la traite des êtres humains (Domaine 4), et la mobilité et les déplacements induits par le climat (Domaine 3, domaine transversal) <sup>4</sup>.

Pour conclure, le Nigeria a invité les pays partenaires du Processus de Rabat à travailler de concert avec la présidence nigériane entrante, et a accueilli favorablement les contributions et les suggestions concernant son programme présenté, qui seront examinées attentivement par le secrétariat du processus de Rabat.

### **PARTICIPATION ET PORTEE**

- La réunion a attiré 107 participants, y compris de 45 pays européens et africains, et d'organisations régionales et internationales.
- Selon l'enquête en ligne, les participants ont exprimé une grande satisfaction, plus de 95% d'entre eux se déclarant « satisfaits » ou « très satisfaits » d'aspects tels que la logistique, la pertinence, les discussions informelles et la qualité générale de la réunion.
- Les participants ont salué la Réunion des fonctionnaires de haut niveau comme une occasion de faire le point sur la mise en œuvre du Plan d'Action de Cadix et ont exprimé leur soutien à la présidence nigériane entrante, qu'ils ont trouvé alignée avec les priorités régionales et internationales en matière de gestion des migrations.
- La passation de la présidence a été annoncée sur le site organisationnel de l'ICMPD à travers un [article In-Focus](#).
- L'événement a été couvert sur les réseaux sociaux du Processus de Rabat, avec 5 posts LinkedIn et 4 posts sur X, résultant en 2,998 impressions sur LinkedIn et 705 impressions sur X.

---

<sup>4</sup> Plus de détails sur la vision et le programme proposés par le Nigeria peuvent être trouvés dans la [Note de la Présidence entrante](#).